Fiche de donnée de sécurité

Fifty Fifty One Step

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Fifty Fifty One Step
Autres moyens d'identification	Numéro de code 820
Usage recommandé	Polissage de cire.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Fabricant	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0249

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Attention
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Peut causer une irritation de la peau ou des yeux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
solvant Stoddard	8052-41-3	10-30		
Alcanes , C12-14 - iso-	68551-19-9	5-10		
Siloxanes et silicones , di -Me , [[[3 - [(2-aminoéthyl) amino] propyl] diméthoxysilyle] oxy] à terminaison	71750-80-6	1-5		
l'alcool méthylique	67-56-1	0.1-0.5		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.
Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau.
Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.
Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, contacter un médecin ou un centre anti-poison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif si avalé.
Peut causer une irritation grave aux yeux ou des brûlures.
Peut irriter le système respiratoire.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.

Dangers spécifiques du produit

Si elles étaient impliquées dans un incendie, elle peut générer des oxydes de carbone, d'azote ou d'ammoniac s'il est chauffé au-dessus de son point d'ébullition.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter l'ensemble de lutte contre l'incendie et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité
Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.
Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.
Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Ne pas ingérer.
Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.
Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
solvant Stoddard	100 ppm		100 ppm			
Alcanes , C12-14 - iso-			200 ppm			
l'alcool méthylique	200 ppm	250 ppm				

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection en cas de contact ne sont pas évitables.

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide Opaque - blanc.
Odeur	noix de coco
pH	~ 8.4
Point de fusion/Point de congélation	<= 0 ºC (32 ºF) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Solubilité	Insoluble dans l'eau

Autres informations

État physique	Liquide
Densité en vrac	~ 0.98 kg/L

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures.
Congélation.
Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation.
Contact avec la peau.
Absorption par la peau.
Contact oculaire.
Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
solvant Stoddard	> 5500 mg/m3 (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 3000 mg/kg (lapin)
Alcanes , C12-14 - iso-		> 5000 mg/kg (rat)	
l'alcool méthylique	> 4.1 mg/L (4 heures d'exposition)	5628 mg/kg (rat)	15800 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation sévère ou de brûlures.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

Ingestion

Nocif si avalé.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Peut causer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988

Catégorie B3

Catégorie D2B

B3 - Liquides combustibles; D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau; Irritation des yeux)

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

Numéro de téléphone (905) 648-7832 ext 351

Date de préparation le 19 décembre, 2017

Avis L'utilisateur de ce produit assume tous les risques pour l'utilisation de ce produit. Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, le fournisseur décline toute responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.
Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature sont faites ci-dessous par rapport à l'information ou le produit auquel les informations les informations se rapportent.
Les données contenues dans cette fiche sont applicables aux produits fournis à l'utilisateur.